

Le projet chrétien d'éducation



L'Enseignement catholique participe au service public d'éducation en apportant sa contribution originale. En effet, ouvert à tous, il n'est pas catholique par son recrutement mais par son projet. Il se fonde sur une conception chrétienne de la personne dont l'Évangile de Jésus-Christ est la référence constante : la personne est unique, elle se construit en relation, elle comporte une dimension aussi bien corporelle, intellectuelle, morale, affective que spirituelle, elle est vulnérable, elle est libre et responsable.

Une telle conception de la personne humaine oriente le projet d'éducation de l'Enseignement catholique qui ne sépare pas enseignement et éducation, transmission des savoirs et éducation à la relation. En son sein, chaque membre de la communauté éducative — élève, parent, enseignant, personnel, bénévole — est appelé à contribuer à ce projet partagé.

Cependant, même s'il existe des traits communs à toute école catholique et des visées partagées, chaque établissement se caractérise par son propre projet éducatif qui découle de son histoire, sa culture et son appartenance à une congrégation ou à un diocèse.



Un peu d'histoire

Une longue tradition de participation à l'éducation

La forme actuelle de participation au système éducatif de la plupart des écoles catholiques, « l'association par contrat avec l'État », est le fruit d'une longue histoire. L'activité de l'Église dans le champ de l'éducation a été tantôt redoutée tantôt recherchée par la puissance publique. État et Église ont toujours défendu leurs prérogatives, chacun des deux protagonistes se méfiant d'une éventuelle « mainmise » de l'autre sur l'École, tout en comprenant peu à peu la nécessité de répondre ensemble au besoin de scolarisation des jeunes Français.

De l'organisation de l'école de Charlemagne au développement des collèges et des universités, en passant par la floraison des congrégations enseignantes et des écoles paroissiales, l'Église s'est en effet inscrite durablement dans l'histoire du système éducatif de notre pays.

Elle dispose ainsi d'une expérience et d'un héritage éducatifs et pédagogiques acquis au cours des siècles. Assurant d'abord la formation de ses prêtres, elle s'est rapidement préoccupée de répondre aux besoins du plus grand nombre (écoles gratuites, éducation des milieux populaires, premières écoles de jeunes filles, orphelins, esclaves...). C'est elle qui la première a porté l'idée que tous les hommes ont droit à l'éducation au nom de la dignité de la personne humaine.

